



COMMUNE DE
SIGNY-AVENEX

PREAVIS MUNICIPAL
N° 06/ 2019
AU CONSEIL GENERAL

Concernant le budget 2020

DELEGUE MUNICIPAL: M. Frédéric Rey, Syndic

Signy, le 28 octobre 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Comme de coutume lors de la dernière séance du Conseil Général de l'année, nous vous présentons, pour approbation, le budget de la bourse communale pour l'année à venir.

La Municipalité l'a accepté dans sa séance du 28 octobre 2019, et il présente un excédent de revenus présumé de CHF 5'450.- sur un compte de fonctionnement de CHF 3'887'470.-.

Les recettes fiscales, taxes et émoluments communaux constituent 87 % des revenus. L'évaluation de ces postes s'avère toujours aléatoire mais ils devraient néanmoins être en hausse par rapport à 2018, au vu de l'augmentation de la population prévue (+ 28 personnes par rapport à fin 2018). Les impôts conjoncturels, dont la moitié sera à retourner à l'Etat par le biais de la facture sociale, sont estimés raisonnablement.

La diminution des recettes fiscales des personnes morales, suite à l'introduction de la RIE III au 1^e janvier 2019, n'est pas encore connue. Le budget se base sur une estimation prudente d'une baisse de CHF 57'236.- par rapport à l'impôt encaissé en 2018. Ce montant est partiellement compensé en 2020 par notre quote-part de CHF 27'150.- de la contribution cantonale unique de 31.8 millions (50 millions en 2019).

A relever, l'augmentation des taxes de séjour + CHF 31'500.- suite à l'ouverture du Bowling Hôtel. L'impact sur le bénéfice est néanmoins limité étant donné la rétrocession de 85 % de ce revenu à la Région de Nyon dans le cadre de la promotion touristique.

Au niveau des charges, la facture cantonale pour la péréquation, la facture sociale et de la police augmentent de CHF 406'957.- (hausse de 25 %). Le coût annuel du Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise (DISREN) est budgété au maximum avec CHF 43'700.-, correspondant à un point d'impôt. Le coût des associations intercommunales (AIAB – AEE - AEB – SDIS - ORPC) augmente de CHF 20.230.- (+ 3 %) par rapport à 2018. La reprise du coût de l'AVASAD par le Canton, soit CHF 48'504.- en 2018 pour notre commune, est largement absorbée par l'augmentation de la facture sociale.

Malgré une gestion très rigoureuse du ménage communal de la Municipalité, l'augmentation régulière des charges cantonales et des associations intercommunales limite de plus en plus la marge de manœuvre de la Municipalité. En effet, 76 % des recettes communales financent ces coûts « imposés », dont la commune n'a que très peu de maîtrise.

Au vu de ce qui précède, nous prions

LE CONSEIL GENERAL DE SIGNY-AVENEX

Vu le présent préavis no 6/2019,

Où le rapport de la commission de gestion,

Attendu que le présent objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D'accepter le budget pour l'année 2020 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire



Frédéric Rey



Marianne Bardel